

Belphégor, la brute et le truand



Lettre ouverte à monsieur Gilbert MEYER, maire de Colmar et président de Colmar Agglomération

Monsieur le président,

Dans une contribution publiée le 23 octobre 2019 par le site Riposte laïque, très consultée et intitulée « Dans un bus, une femme-corbeau a voulu me faire verbaliser pour insulte », je me promettais de vous écrire suite au comportement particulièrement agressif d'une usagère de la compagnie de bus, la Trace, dont le bon fonctionnement vous tient assurément à cœur.

Cette personne, habillée à l'instar d'une combattante de Daech, s'était plainte alors au chauffeur (de la ligne 1 direction Horbourg-Wihr) le 1^{er} octobre 2019 au matin, d'une prétendue insulte à son égard.

S'étant éclipsée peu après, son intention, probable, de me voir infliger une amende (en l'occurrence de 150 euros) n'a pu se concrétiser.

Le 18 décembre 2019, vers 9 h 20, sur la ligne 1 de la même compagnie, direction Europe, cette fois-ci, je me retrouve en face d'une adepte probablement de la même obédience religieuse

dont l'accoutrement m'a au moins autant choqué.

Je n'ai pas manqué de la regarder avec une attention d'autant plus soutenue que d'une part, elle portait des gants bien davantage adaptés à dissimuler la peau de ses mains qu'à affronter une température de saison. D'autre part, une fillette, probablement sa fille, se trouvait à ses côtés.

Ce dernier fait m'interpellait particulièrement : comment cette enfant et toutes ses semblables pourront-elles évoluer dans le futur en France dans un univers qui manifestement s'avère clos ?

La dame en question me sort de façon très peu amène : « Pourquoi me regardez-vous comme cela ? »

Ma réponse fut laconique : « À cause de votre façon de vous habiller, vous êtes ici en France, Madame ! »

En même temps, je me suis presque fait violence pour ne pas faire allusion aux retombées de son comportement sur l'éducation forcément pas très orthodoxe de sa fille ! Cela n'a pas empêché un homme à la stature assez massive et mal rasé de m'interpeler très grossièrement dans mon dos, en vociférant des insanités dont la plus anodine fut que « si [je] n'étais pas vieux (merci pour le vieux), il m'arracherait la mâchoire ».

Je ne me laissais pas impressionner et lui rétorquais qu'il était un très grossier personnage et que rien ne m'empêchera dans toute circonstance du même type de dire ce que je pense !

J'aurais pu à l'instar de la première « Belphégor » demander au chauffeur que ce malotru se voit infliger une sanction pour ce qui constitue d'ailleurs non seulement une injure mais au final une menace de mort. Outre que la délation n'est pas dans ma culture, je me suis vu concomitamment dans l'obligation de répondre aux propos et exclamations de deux autres passagères du bus, l'une étant d'ailleurs voilée également, mais de façon

plus discrète.

L'une d'elle : « Vous n'auriez pas dû dire cela ! » à propos de mon observation initiale.

Ma réponse : « Je dis ce que je pense ».

L'autre : « Vous n'aviez qu'à regarder ailleurs »

Ma réponse (réitérée d'ailleurs) : « Nous sommes ici en France ! »

À ce moment, notre malabar de vociférer à nouveau : « Dégagez ! »

Arrivé à destination, je réplique : « Je ne dégage pas, je descends tout simplement là où j'avais prévu ».

Monsieur le président de Colmar Agglomération, maire de Colmar, sans aucunement me mettre à faire du prosélytisme laïc, je me dois de poser les questions suivantes :

Sommes-nous toujours en France dans une république laïque où le port ostentatoire d'habits de nature religieuse devrait être banni ?

Pouvons-nous, ou plutôt, devons-nous accepter, après une islamisation rampante, l'instauration, non dite jusqu'alors, de la charia, qui aurait davantage force de loi que la loi républicaine, alors même que les terroristes islamiques ont multiplié sur le territoire français leurs actes de guerre ?

Je relève d'ailleurs que le costume de la dame d'avant-hier était ample à souhait et largement apte à recéler des armes telles que des couteaux !

Dans ces conditions, je suggère qu'il soit ajouté au chapitre du règlement de la Trace que parmi les comportements nuisibles soit sanctionné celui résultant d'un accoutrement manifestement provoquant notamment celui ne laissant aucun

doute quant à l'appartenance des mises en cause à une mouvance religieuse radicale.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

Colmar, le 20 décembre 2019

Jean-Michel WEISSGERBER

NB. On aura deviné qui sont Belphégor et la brute dans le titre de la lignée des westerns spaghetti ; le truand ne pouvant être que votre serviteur ! En essayant d'en rire plutôt que d'en pleurer et en gardant un zeste de bonne humeur dans un monde qui y incite de moins en moins !